

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 30 juin 2025****Délibération n° DEL_2025_0104**

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mardi 24 juin 2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Isabelle DARDELET

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration :

Madame Brigitte BENAT à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Celline GACON à Monsieur Fabien SURREL, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21 H 35

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	Vidéoprotection urbaine 2025 au Puy-en-Velay : demandes de subvention
----------------	---

Rapporteur : Caroline BARRE

Afin de réduire la délinquance et les incivilités, la Ville poursuit le développement de son infrastructure de vidéo-protection.

En effet, la présence de caméras de vidéo-protection a fait ses preuves sur la commune. Chaque année, la Ville complète les équipements et étend son réseau pour la sécurité de ses habitants.

Délibération n° DEL_2025_0104 du lundi 30 juin 2025

Le programme de vidéo-protection 2025 concerne :

- l'adaptation de certaines caméras en vision nocturne,
- la remise à niveau de deux caméras défectueuses,
- la mise en place de deux nouvelles caméras (au carrefour Boulevard Joffre / route de Montredon face au lycée et rue du Faubourg / rue Vibert),
- le remplacement d'une caméra existante par une caméra nouvelle génération.

Les images sont enregistrées dans les locaux de la Police Municipale.

Le montant hors taxes de l'opération s'élève à 42 085,35 €.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Financeurs	Montant	%
ÉTAT – FIPDR 2025	12 625,60 €	30,00 %
Région sécurité	21 042,00 €	50,00 %
Ville du Puy-en-Velay	8 417,75 €	20,00 %
Total HT	42 085,35 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Ville s'élève à 8 417,75 € hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 23/06/2025

1 abstention

Le Conseil Municipal :

- ADOPTE le programme de la vidéoprotection urbaine 2025 au Puy-en-Velay,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers.

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 29

Contre : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY

Signé le 30 juin 2025,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 juin
2025